

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 161**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

---

**OBJET**

Aide départementale à la réalisation de 19 logements à Châteauneuf-les-Martigues  
par Grand Delta Habitat

---

**Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
1 37 58**

## RAPPEL DE DECISIONS ANTERIEURES

Par délibération n° 19 du 25 mars 2016, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a inscrit à son budget primitif 2016 une enveloppe de 6 000 000 €, chapitre 204, pour participer au financement des opérations de construction et réhabilitation de logements locatifs sociaux.

Il vous est proposé d'examiner dans ce cadre de nouvelles demandes.

## PRESENTATION DE LA NOUVELLE DEMANDE

La société Grand Delta Habitat domiciliée 3 rue Martin Luther King – CS 30531 - 84 054 Avignon cedex 1, projette l'acquisition en VEFA de 19 logements « La Roselière V » à Châteauneuf-les-Martigues, portant sur un coût prévisionnel de 4 271 805 €.

La subvention demandée est de 60 000 € correspondant à 2 logements réservés au Département.

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de ces opérations en annexe I et II.

## CONSEQUENCES FINANCIERES

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	N° d'AP	Engagement
18008	1012764	Construction et réhabilitation bailleurs sociaux	204-72-20423	2016-18008J	60 000 €
TOTAL A ENGAGER :					60 000 €

## PROPOSITIONS A LA COMMISSION PERMANENTE

Sur proposition de Madame la Déléguée au logement, et compte tenu de ce qui précède, je vous propose de :

- donner votre accord à l'octroi à la société Grand Delta Habitat d'une subvention globale de 60 000 €, destinée à accompagner l'acquisition en VEFA de 19 logements à Châteauneuf-les-Martigues ;
- m'autoriser à signer la convention de mise en œuvre de cette aide et de réservation des 2 logements en faveur du Département ;

- procéder à l'affectation suivante :

N° d'AP	N°d'opération	Libellé d'opération	Montant d'opération
2016-18008J	1012764	Construction et réhabilitation bailleurs sociaux	60 000 €
TOTAL A AFFECTER :			60 000 €

- d'approuver le montant des affectations et leurs modifications, comme indiqué dans le rapport et dans le document figurant en annexe III.

Cette action sera financée sur l'AP n° 2016-18008J rattachée à l'imputation suivante : chapitre 204, fonction 72, article 20423, dont la dotation est suffisante.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

...

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL